02/2017

# S'Bindrer Dorf Blatt'l

Mai, Juin, Juillet, Août

Ce printemps a été marqué par les élections présidentielles et le sera encore par les élections législatives les 11 et 18 juin prochains. A ce propos, si vous êtes intéressés pour exercer les fonctions d'assesseur lors de ces deux scrutins, vous pouvez vous signaler par mail mairie.bindernheim@wanadoo.fr ou par téléphone au 03.88.85.40.21. L'assesseur doit être majeur. Son rôle sera de veiller au bon déroulement du vote. Il tiendra une permanence sur une tranche horaire de deux heures.

Dans ce bulletin, vous trouverez le compte administratif 2016 et le budget primitif 2017. Lors du vote du budget le 10 avril dernier, il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des quatre taxes locales sans pour autant, amputer le programme d'investissement prévu.

Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux, la municipalité organise sa première journée citoyenne le samedi 13 mai. Différents ateliers ont été listés et mis en place. L'équipe municipale et moi-même remercions d'ores et déjà la cinquantaine de participants pour leur engagement dans cette démarche du bien vivre ensemble. Le prochain bulletin en fera le compte-rendu.

Avec les beaux jours à venir, je me permets de vous rappeler quelques règles essentielles :

- Depuis le 22 mars, par le décret 2016-1800 du Ministère de l'Intérieur, le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans circulant à vélo ;
- Les déjections canines doivent obligatoirement être ramassées par le maître. Si le chien demeure le meilleur ami de l'homme, il n'en reste pas moins qu'il ne faut pas le laisser souiller les pelouses, les espaces verts, les aires de jeux, les trottoirs. Un propriétaire respectueux de l'environnement et de l'hygiène publique a toujours un sachet pour les ramasser ;
- Les plates-bandes et les espaces verts sont également jonchés de « mégots ». Les fumeurs(ses) sont priés de ne pas les jeter n'importe où
- attention aux nuisances dues aux bruits : tondeuse, motoculteur, barbecues, soirées entre amis, ( pensez à prévenir vos voisins si vous faites une fête), éviter les cris stridents, les chants.

**Le respect d'autrui est primordial.**

Je me permets aussi de revenir très brièvement sur toutes les critiques qui ont « entouré » les travaux de la rue du Leh, de la rue des Vignes et de la rue des Vergers. Cette « petite rue » restera gravée dans la mémoire des entreprises qui y ont travaillé car même à Mulhouse dans les quartiers sensibles, ils n'y ont pas été confrontés. Je vous laisse méditer…..

La rue du Leh ayant été faite, l'équipe municipale a décidé de faire dans la foulée les deux rues adjacentes Cela nous a permis de faire des économies puisque l'entreprise était sur place et de commencer à faire les voiries soumises à PVR. Nous nous efforcerons, et nous l'avons prévu dans les deux ans à venir, de continuer à régulariser ces voiries pour que chaque citoyen soit logé à la même enseigne. Je fais appel à votre bon sens en vous précisant que toutes ces opérations ne peuvent pas se faire en même temps, que cela entraine des coûts importants et qu'il faut savoir profiter des opportunités.

L'été étant à notre porte, je vous souhaite de passer de très belles vacances.

Le maire, Denise ADOLF

**Dans ce numéro** :


| | | | |
|---|---|---|---|
| Mot du Maire - Sommaire | 1 | Infos commune | 7 |
| Com. Divers | 2 | Travaux | 8 |
| Budget | 3 | Com. Associations | 9 |
| Budget suite | 4 | Sortir à Bindra | 10 |
| La vie à l'école | 5 | Info Paroisse | 11 |
| Ecole Municipale | 6 | S'Bindrer Carnet | 12 |

**MAIRIE**
2, rue du Sel
67600 BINDERNHEIM
☎ : 03.88.85.40.21
Fax : 03.88.85.47.44

mairie.bindernheim@wanadoo.fr

Site internet :
www.bindernheim.fr


Horaire d'ouverture:

| | |
|---|---|
| Lundi | 15h à 19h |
| Mercredi | 10h à 12h |
| Jeudi | 8h30 à 12h |
| Vendredi | 16h à 18h |

Permanence Maire/Adjoints :
Lundi à partir de 17h

FINANCES PUBLIQUES

**La Trésorerie de MARCKOLSHEIM**
1 rue de la Garonne
67390 MARCKOLSHEIM

Ouverture :
**Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h**

**Fermé le mercredi et vendredi**

## Gendarmeries

23, rue du Maréchal Foch
67390 MARCKOLSHEIM
✆ 03 88 58 29 80

Ouverture au public
Du lundi au samedi :
De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Le dimanche :
De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

## Centre Médico-Social

1a rue du Tilleul
67390 MARCKOLSHEIM
✆ 03 68 33 87 98

Permanences sur RDV :
CCRM Sundhouse
Les jeudis de 13h30 à 16h00
C.M.S de Marckolsheim :
Les lundis de 9h00 à 11h00 semaines impaires

CONSEIL DÉPARTEMENTAL BAS-RHIN

## RAM

Relais Assistantes Maternelles

25, rue des Artisans
67920 SUNDHOUSE

ram.audrey@ried-marckolsheim.fr
http://assmatinfos.canalblog.com/

# BUDGET

## FONCTIONNEMENT

| | Nature de la dépense | BP 2016 | CA 2016 | BP 2017 |
|---|---|---|---|---|
| 11 | Charges à caractère général | 221 500,00 | 182 521,78 | 217 500,00 |
| 12 | Charges de personnel et frais assimilés | 190 000,00 | 186 440,81 | 205 000,00 |
| 14 | Atténuation de produits - FNGIR | 52 300,00 | 52 082,00 | 53 000,00 |
| 022 | Dépenses imprévues de Fonct. | 17 200,00 | 0,00 | 25 770,00 |
| 023 | Virement à la sect° d'investis. | 185 600,00 | 0,00 | 195 000,00 |
| 42 | Opérations d'ordre entre section | 800,00 | 790,00 | 630 |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 73 000,00 | 49 270,33 | 56 000,00 |
| 66 | Charges financières | 6 500,00 | 6 205,26 | 4 750,00 |
| 67 | Charges exceptionnelles | 6 600,00 | 5 143,34 | 2350 |
| **TOTAL** | | 753 500,00 | 482 453,52 | 760 000,00 |

| | nature des recettes | BP 2016 | CA 2016 | BP 2017 |
|---|---|---|---|---|
| 002 | Excédent antérieur reporté Fonc | 197411,22 | 0,00 | 213752,35 |
| 70 | Produits des services | 21 500,00 | 16 195,05 | 16 000,00 |
| 73 | Impôts et taxes | 345 310,00 | 349 333,19 | 343 000,00 |
| 74 | Dotations et participations | 149 535,00 | 142 102,26 | 148 550,00 |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 39 000,00 | 28 686,20 | 38 500,00 |
| 76 | Produits financiers | 1,00 | 0,54 | 1,00 |
| 77 | Produits exceptionnels | 742,78 | 227,41 | 196,65 |
| **TOTAL** | | 753 500,00 | 536 544,65 | 760 000,00 |

**En ce qui concerne les impôts locaux 2017, les taux d'imposition communaux ont été maintenus :**

| | |
|---|---|
| **14,11 % pour la taxe d'habitation, dont la recette prévisionnelle est de** | 171 719,00 |
| **8,14 % la taxe foncière sur le non bati% pour** | 68 978,00 |
| **39,17 % pour la taxe foncière sur le non bâti** | 19 624,00 |
| **17,00 % pour la cotisation foncière des entreprises (CFE)** | 24 684,00 |
| **Total des contributions directes :** | **285 005,00** |
| Produit taxe additionnelle FNB | 930,00 |
| Produit des IFER | 818,00 |
| **Produit de la CVAE** | 14 149,00 |
| **Total des produits des taxes directes attendues :** | **15 897,00** |
| **Prélévement G,I,R, + FPIC** | - **37 800,00** |
| **Total net des contributions directes :** | - 37 800,00 |

## INVESTISSEMENT

| DEPENSES | | CA 2016 | | Projet BP 2017 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Article | Désignation | Prévu | Réalisé | RàR/Reports | Crédits Nouv. | Total |
| 001 | Solde d'exécution reporté (déficit) | - | - | - | 122 576,38 | 122 576,38 |
| 020 | Dépenses imprévues | 21 702,00 | - | - | 21 157,62 | 21 157,62 |
| 1346 | P.V.R. (Régul. Rue Saules/Carré Habit.) | 6 015,00 | - | 6 015,00 | - | 6 015,00 |
| 1641 | Rembours. d'emprunts | 41 800,00 | 41 793,41 | - | 34 700,00 | 34 700,00 |
| 165 | Dépôt & cautionts | - | - | - | 500,00 | 500,00 |
| 2031 | Frais d'études (école) | 25 000,00 | 5 190,00 | 15 760,00 | - | 15 760,00 |
| 2033 | Frais d'insertion (toiture école) | 1 000,00 | 1 049,76 | - | - | - |
| 20421 | Sub d'équipt personnes droit privé (musique) | - | - | - | 2 500,00 | 2 500,00 |
| 21312 | Bâtiments scolaires (accessibilité) | 19 400,00 | - | - | - | - |
| 21318 | Autres bâtiments publics (salle polyv.) | 8 896,00 | 6 720,00 | 2 146,00 | 100 000,00 | 102 146,00 |
| 2138 | Autres bâtiments (atelier munic.) | - | - | - | 34 000,00 | 34 000,00 |
| 2152 | Installations de voirie (abri-bus) | 16 000,00 | 16 180,50 | - | - | - |
| 2152 | Signalisations routières aménagts sécurité | 14 000,00 | 4 833,12 | - | 25 000,00 | 25 000,00 |
| 21534 | Réseau électrique | 15 000,00 | 12 237,15 | - | 10 000,00 | 10 000,00 |
| 21578 | Illumination de Noël | 4 000,00 | 1 709,34 | - | 4 000,00 | 4 000,00 |
| 2158 | Matériel et outillage techniques | 14 000,00 | 5 964,47 | - | 5 000,00 | 5 000,00 |
| 2181 | Installations générales (accessibilité) | - | 9 252,24 | - | - | - |
| 2182 | Matériel roulant | - | - | - | 15 000,00 | 15 000,00 |
| 2183 | Matériel de bureau et inform. (école + mairie) | 10 000,00 | 5 760,60 | - | 10 000,00 | 10 000,00 |
| 2184 | Mobilier | 20 000,00 | 15 084,66 | 600,00 | 4 400,00 | 5 000,00 |
| 2312 | Immob en cours Consolidation berges étang | 15 000,00 | 15 000,00 | - | - | - |
| 2312 | Immob en cours Terrains | - | 591,92 | - | - | - |
| 2315 | Alignement de voiries | 11 729,00 | - | 11 137,00 | - | 11 137,00 |
| 2313 | Toiture école + extension | 170 000,00 | 173 988,82 | - | 25 000,00 | 25 000,00 |
| 2312 | Aménagt terrain (parc intergénérat.) | 75 000,00 | - | - | 75 000,00 | 75 000,00 |
| 2312 | Travx voiries diverses | 70 000,00 | - | 70 000,00 | 75 000,00 | 145 000,00 |
| 2315 | Extension Rue des Mirabelles | 27 001,00 | - | 27 001,00 | - | 27 001,00 |
| 2315 | Rue des Prunes | 62 457,00 | - | 62 457,00 | - | 62 457,00 |
| 2151 | Opérations patrimoniales | 515,00 | 511,22 | - | 1 050,00 | 1 050,00 |
| | | 648 515,00 | 315 867,21 | 195 116,00 | 564 884,00 | 760 000,00 |

| RECETTES | | CA 2016 | | Projet BP 2017 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Article | Désignation | Prévu | Réalisé | RàR/Reports | Crédits Nouv. | Total |
| 001 | Solde d'exécution reporté (excédent) | 43 142,68 | *26 875,37* | - | - | - |
| 021 | Virement de la section de fonction. | 185 600,00 | - | - | 195 000,00 | 195 000,00 |
| 024 | Produit des cessions | 210 750,00 | - | 210 750,00 | 110 000.00 | 320 750,00 |
| 10222 | Fds de Compens. de la T.V.A. | 23 940,00 | 23 154,24 | - | 39 370,00 | 39 370,00 |
| 10223 | Taxe Locale d'Equipement | - | 3 498,00 | - | - | - |
| 10226 | Taxe d'Aménagement | 26 766,32 | 34 519,69 | - | 21 224,00 | 21 224,00 |
| 1068 | Excédent de fonction. capitalisé | 69 915,00 | 69 915,00 | - | 37 750,00 | 37 750,00 |
| 165 | Dépôts & cautions reçus | | | | 500,00 | 500.00 |
| 1321 | Subvention Etat (enveloppe parlement.) | 15 000.00 | - | 15 000.00 | | 15 000.00 |
| 1323 | Subvention Département p/toiture école | 34 700,00 | - | 34 700.00 | -200.00 | 34 500,00 |
| 132351 | Fonds de concours CCRM | | | | 30 000.00 | 30 000.00 |
| 1328 | Subvention Fabrique Eglise p/chaudière | 10 000,00 | 10 000,00 | - | - | - |
| 1341 | D.E.T.R. toiture école | - | - | - | 42 000,00 | 42 000,00 |
| 1341 | D.E.T.R. accessibilité ADAP | - | - | - | 2 600,00 | 2 600,00 |
| 1346 | P.V.R. | 27 386,00 | 7 760,00 | 19 626,00 | - | 19 626,00 |
| 2033 | Frais d'insertion | 515,00 | 511,22 | - | 1 050,00 | 1 050,00 |
| 280421 | Amortis. subventions d'équipt | 800,00 | 790,00 | - | 630,00 | 630,00 |
| | | 648 515,00 | 150 148,15 | 280 076,00 | 479 924,00 | 760 000,00 |

# Com. Divers

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE :
## Nouvelle procédure depuis le 28 mars 2017

Depuis le 28 mars 2017, la Mairie de Sundhouse ne traite plus les demandes de carte nationale d'identité.
En effet, comme pour les passeports, il faudra vous rendre dans une Mairie équipée d'un dispositif de recueil. La plus proche étant Sélestat, toutefois, vous pouvez aussi bien vous rendre à Villé, Erstein, Obernai ou Strasbourg mais vous devrez récupérer votre titre dans la mairie où vous avez fait la demande.
Vous avez également la possibilité de pré-saisir votre demande sur internet :
http://predemande-cni.ants.gouv.fr/
Le délai moyen d'obtention est d'environ 4 semaines.

## AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, un mineur qui voyage sans un représentant légal devra justifier d'une autorisation préalable signée par un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire.
**Attention :** Lorsque l'enfant voyage sans être accompagné de ses parents, il devra présenter 3 documents :

- La pièce d'identité du mineur
- L'autorisation de sortie du territoire
- La photocopie de la pièce d'identité du parent signataire du formulaire (document en cours de validité – CNI et passeport)

Le formulaire peut être téléchargé à l'adresse suivante :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121

**Attention, à partir du 1er avril 2017, les horaires de votre déchèterie changent :**

- **DU 1ER AVRIL AU 31 OCTOBRE :**
  **du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h**
  **le samedi, de 8h à 12h et de 13h à 18h**
- **DU 1ER NOVEMBRE AU 31 MARS :**
  **le mardi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h**
  **le samedi, de 8h à 12h et de 13h à 17h**

Carnaval avec beignets et déguisements de rigueur pour les plus petits,
les classes de découverte,
la sortie au musée Wurth...

## Séjour des CM à Muckenbach....

### Un micro-climat au-dessus de Grendelbruch....

Un soleil radieux durant 5 jours

Une palette d'activités sans pareil (château gonflable, karting, salle de jeux)

Ne manger que ce que l'on aime

Etre libre de ses choix d'activités pendant les temps libres

Réaliser une bande annonce de film, programmer un dessin animé, monter un film de présentation...

Des soirées : the voice kids, casino, boum...

le tout ponctué d'un superbe feu d'artific

Commentaire unanime des élèves : GENIAL

## *Les 4 classes de l'école au musée Würth....*

Le vendredi 7 avril 2017, toute l'école s'est rendue au musée Würth d'Erstein.

Les élèves ont pu y découvrir les magnifiques œuvres d'art de l'exposition « *De la tête aux pieds* ».
Par le biais d'ateliers d'observation et d'ateliers d'expression corporelle pour les plus jeunes, l'équipe pédagogique du musée a offert aux élèves un autre regard sur les œuvres d 'art.
Petits et grands de l'école ont été ravis « de la tête aux pieds » par cette sortie au musée Würth d'Erstein.

# Classe de découvertes des grands et des CP à Quieux-le-Saulcy (88) au centre Bel Air 20 au 24 mars 2017

Le jour du printemps, devant l'école régnait une certaine agitation …
Des valises, des sacs, des caisses, de l'excitation, un peu d'appréhension…
Le jour tant attendu pour la grande aventure était enfin arrivé. On n'allait ni au spectacle ni même à la piscine mais en classe de découvertes à Quieux-le -Saulcy près de Senones dans les Vosges.
On en avait déjà beaucoup parlé, on savait qu'il ne fallait pas oublier son doudou, mais surtout ne pas cacher ses parents transformés en souris dans son sac comme dans l'histoire lue par la maîtresse *Les classes vertes* de Michel Van Zeveren. Emmener ses parents en cachette ne pourrait être que source d'ennuis, oreilles indiscrètes, recommandations et remarques perpétuelles. (C'est la petite fille dans l'histoire qui le dit !)
Bref, comme des grands et des CP on a laissé les parents à BINDERNHEIM et on a filé…
Là-bas, même si c'était le printemps, le soleil ne s'est pas montré trop généreux mais cela ne nous a pas empêché de faire mille et une découvertes et activités.
C'était l'école mais bien différente de celle que nous vivons quotidiennement. Une école de plein air au milieu de la forêt, avec comme compagnons presque de chambre des poneys. En tout cas on les voyait par la fenêtre et on sentait bien leur présence. On les a bien sûr montés, caressés, brossés… avec un animateur de grand talent Super Johan.
Il y a eu aussi le VTT avec la planche à bascule, les bosses du chameau, le jeu de celui qui ne pose jamais le pied. Pour certains, la fierté de faire du vélo « sans petites roues » pour la première fois.
Dans la forêt, nous avons découvert le monde mystérieux des lutins, exprimé notre créativité en faisant du land art, ouverts grands nos yeux pour les activités d'orientation, trouvé « trop choux » les lapereaux à la ferme.
Et puis, il y a eu les rigolades de chambrée, les douches avec les copains, la traditionnelle boum, le brossage des dents (3 fois par jour s'il vous plaît), le lit un peu galère à refaire le matin, la soirée pizza, les bonnes tartines du matin pour démarrer du bon pied, les lettres des parents, l'histoire du soir et j'en oublie…
On peut dire que ces quelques jours ont été riches en émotions et en découvertes pour les enfants.
Une classe de découvertes est un véritable moment d'apprentissages en plein air et une vraie expérience du vivre ensemble…

Tous mes remerciements à Tiffany MOIOLI (ATSEM) et Pamela LEBON (parent d'élève) pour leur aide efficace tout au long du séjour.

Valérie BOSAL enseignante de la classe de GS-CP

## Vœux 2017 …….

Dimanche 8 Janvier 2017, Denise Adolf, maire de Bindernheim a convié la population pour la traditionnelle cérémonie des vœux.
Une minute de silence a été observée par les quelques 80 personnes présentes en hommage aux victimes de « la barbarie qui sévit tant à l'échelle nationale qu'internationale et qui met en péril tout ce que le mot LIBERTE veut dire ».
Denise Adolf a évoqué les différents chantiers réalisés en 2016 : réfection de la toiture et de la zinguerie des bâtiments des écoles primaire et maternelle, sécurisation de la traversée est/ouest, les travaux d'accessibilité à la mairie, à la salle polyvalente et à l'église.
Face à l'ampleur des travaux pour la mise aux normes de l'école, une réflexion a été engagée avec le CAUE pour sa restructuration et une négociation a été menée pour l'acquisition du terrain attenant.
Quant aux dépôts sauvages constatés, et notamment ceux devant et non sur le terrain loué à Colas pour leur plate-forme de stockage, ils ont fait l'objet, à chaque fois, d'un dépôt de plainte à la gendarmerie.
2017 verra aussi l'organisation d'une journée citoyenne à Bindernheim, ainsi que le démarrage des travaux du parc intergénérationnel à l'arrière de la mairie.
Les 3 adjoints au maire, Joseph Bortot, Christian Memheld et Isabelle Baehr ont détaillé les différentes actions liées à leur délégation.
La fin d'après-midi s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.

## Soirée fleurissement…..

La remise des prix « Maisons fleuries » a eu lieu le mercredi 26 avril dernier. Au cours de cette soirée, nous avons eu des conseils de Jérôme Wollenburger et Stéphane Saintpaul sur la plantation d'une jardinière. Après cette animation florale, nous avons procédé à la remise des prix des maisons fleuries et visionné le diaporama réalisé par Justin Fahrner. La soirée s'est finie par la traditionnelle tombola et le verre de l'amitié offert par la municipalité.

## Acquisition d'un broyeur .....

La commune vient de se doter en début de ce printemps d'un broyeur qui peut s'utiliser avec notre micro tracteur tondeuse. Ainsi des branches, jusqu'à 9cm de diamètre et issues de la taille annuelle pourront être broyées et posées sur nos massifs afin de limiter la pousse des mauvaises herbes. Par ce biais, la commune s'engage dans la démarche de développement durable et limite ainsi les déchets non valorisés.

## Petit Rappel :

Le raccordement aux bornes d'incendie est réglementé et ne peut se faire que par des personnes dûment habilitées : soit les pompiers, soit le personnel du SDEA, (Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement d'Alsace Moselle).
Toute autre utilisation doit rester exceptionnelle et doit être signaler au SDEA. A ce titre, un compteur spécifique avec le raccord sur ces bornes est disponible en mairie. L'eau utilisée et issue de ces poteaux d'incendie sera facturée par le SDEA au demandeur. Pour remplir une piscine, construire une maison il faut priviliger l'utilisation de l'eau privative.

Vous trouvez ci-joint le dépliant publié par le SDEA et disponible également en Mairie.

# TRAVAUX

## Réfection de la rue du Leh, rue des Vignes et rue des Vergers…..

Ces travaux ont déjà fait l'objet de plusieurs présentations et discussions diverses.

Présentée en réunion publique et validée par la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim dans le contrat de territoire, cette réfection des rues concernées ne fut pas évidente. Bon nombre de critiques, détérioration d'ilot maçonné dans la journée, tout cela fut le quotidien des équipes sur place et de nous les élus lors de certaines réunions de chantier. Cette route a même été qualifiée de « luxe »!!! Où est le civisme de la population actuellement ?? Pour mémoire : La rue du Leh a été classée en zone de rencontre limitée automatiquement à 20 km/h, puisque sa largeur ne permettait pas de réaliser des trottoirs réglementaires. L'éclairage public est de nos jours forcement à leds afin de diviser les consommations électriques par trois, mais avec ce type d'éclairage la distance entre deux candélabres est plus contraignante puisque le faisceau d'éclairage est plus limité et n'est dirigé que sur la route. La commune a profité de ces travaux engagés par la Communauté de communes pour refaire également les rues des Vergers et Vignes avec l'entreprise la moins disante qui fut la même que celle de la rue du Leh. Aujourd'hui, avec les travaux terminés, les riverains peuvent être fiers d'avoir des rues qui cadrent bien avec la dynamique de nos collectivités.

## JOB d'ETE :

La commune lance un appel à candidature à une ou un jeune, âgé(e) de 16 ans minimum, pour un « job d'été » durant les congés de nos agents techniques (espaces verts – fleurissement – balayage -…) en juillet et août.

**Toute personne intéressée est priée d'adresser sa lettre de candidature à Madame le Maire de Bindernheim avant le 31 mai 2017**

En cas de candidatures multiples, il sera procédé à un tirage au sort.

# DONS DU SANG à BINDERNHEIM

A la collecte de Sang du début Avril, **MERCI** aux 51 personnes qui se sont présentées :
Dont 35 de BINDERNHEIM – 2 de DIEBOLSHEIM - 1 de FRIESENHEIM - 2 de HILSENHEIM 1 de SCHOENAU - 10 de WITTERNHEIM.
Aucun premier Don.

Les réserves de sang se sont un peu améliorées, en fin d'année 2016 il était difficile de couvrir les besoins en produit sanguin pour les hôpitaux.

Aucun traitement de synthèse ne peut se substituer au Don du Sang des Donneurs Bénévoles pour venir en aide aux malades, la durée de conservation est limitée dans le temps (cinq jours pour les plaquettes et 42 jours pour les globules rouges)

La nécessité de donner son sang est quotidienne et permanente pour sauver des vies en cas d'accidents, de cancers, leucémies etc….

**Que faut- il faire pour encourager les jeunes à faire ce geste vitale ?? ??** du courage est nécessaire pour tendre le bras c'est certain, mais il faut penser à l'espoir des malades.

**MERCI** à la Municipalité qui nous met gracieusement à disposition la Salle Polyvalente, la cuisine et la vaisselle pour les collations, aux employés communaux qui nous accrochent les banderoles d'information pour les collectes.

**MERCI** aux Donneurs de Sang et à mon équipe pour le travail fourni

Marie-Anne BARONDEAU

Le CSUB organise, le **samedi 2 septembre 2017**, son premier FESCHT NOZ, dans la cour de l'école dès 19 h.

Au programme, musique Celtique, et Folk. Venez nombreux vous déhancher au son du biniou, accordéon diatonique, harpe, et tester les danses Bretonnes, le tout arrosé de cidre et diverses bières, vous pourrez régaler vos papilles avec de délicieuses galettes et crêpes.

Suivi **dimanche 3 septembre**, par son traditionnel marché aux puces, dès 6 heures, dans les rues de notre charmant village. Nous profitons du Bindrer Dorf Blatte'l, pour remercier, l'ensemble des Bindernheimois, et notamment ceux des rues concernées, pour leur complaisance durant ce week end. Inscriptions et Renseignements auprès de Anne 03.88.92.54.85 ou Michèle 03.88.85.87.87 ou par mail csubindernheim@gmail.com

# SORTIR à BINDRA

| | |
|---|---|
| 25 mai | Concours de pêche : AAPPMA |
| 04 juin | Marche Gourmande Musicale : Musique Union |
| 01 juillet | Fête de l'école |
| 14 juillet | Fête Nationale : cérémonie et pique-nique républicain |
| 15 juillet | FCB fête les 50 ans |
| 22/23 juillet | Marche populaire ASSL |
| 02 Août | Don du sang à Bindernheim |
| 26 août | Pêche inter-sociétés : AAPPMA |
| 2/3 septembre | Soirée "FECHT NOZ" et Marché aux puces: CSUB |

## MARCHE GOURMANDE

Le dimanche **04 juin 2017** approche à grands pas…

Alors si vous n'êtes pas encore inscrits à la marche gourmande organisée par la Musique Union, plus aucune hésitation. Vous pouvez contacter sans plus tarder, et avant le 25 mai 2017, Laura Schweitzer au 03.88.85.99.97 ou 06.01.32.37.37 ou alors vous inscrire en ligne sur notre site internet http://musiquebindernheim.e-monsite.com.

Et n'oubliez pas, dans la cour de l'école dès 17 heures vous pourrez vous déhancher sur la piste de danse jusque tard dans la nuit et déguster nos tartes flambées.

Retrouvez- nous également sur notre site internet http://musiquebindernheim.e-monsite.com

## Fête Nationale

A 10h vendredi 14 juillet aura lieu la cérémonie officielle de la fête nationale au monument aux morts avec le concours de la musique Union et le corps des sapeurs-pompiers.

Après la distribution du traditionnel Wecka, un défilé conduira la population à la salle polyvalente où sera servi le verre de l'amitié par le FCB.

Après l'apéritif, nous réitérerons le pique-nique républicain. La commune mettra à disposition chaises, tables, et plancha. Toutes les personnes intéressées par ce moment convivial pourront y participer et profiter des planchas pour y faire griller viandes, saucisses…….. tirées de leur panier pique-nique.

## Le FC Bindernheim célèbre son 50ème anniversaire le 15 juillet.

Ce jour sera festif avec plusieurs matchs ainsi que des remises de médailles

Il y aura un match des anciennes gloires du FCB vers 10 h.

**Repas de midi** :
Pommes sautées, longe de porc avec ses poêlés de légumes, dessert, café pour 13 euros.

Pour vous inscrire veuillez contacter le président 06 74 10 31 96

L'après-midi il y aura un match seniors féminines AS Musau contre Ernolsheim qui évoluent en DH.

Vers 17 h match Rossfeld I contre un adversaire à définir

Tartes flambées à partir de 19 h
Merci pour le soutien

Le président
Frédéric Hirsch

## Un peu d'histoire

En cette année 1800, beaucoup d'émigrés ayant fui les années post révolution française, reviennent au pays. Parmi eux, L'abbé KREMP, nommé curé de la paroisse de Bindernheim à l'automne de cette année-là. Il s'installa dans un presbytère spacieux, construit en 1784, entouré d'un vaste enclos comportant potager et verger, étang, basse-cour et granges. L'abbé KREMP avait formé, avant la révolution à Molsheim, un groupe de jeunes filles pour enseigner et éduquer les enfants issues des campagnes. Les paroissiens de Bindernheim furent décontenancés par cette nomination et allèrent à la rencontre du Commissaire épiscopal. Celui-ci leur répondit : « Que préférez-vous ? L'or ou l'argent ? Eh bien ! Le curé que vous désirez vaut de l'argent et celui que je vous donne, vaut de l'or. »

L'abbé KREMP rappelle les sœurs ayant survécu aux années de terreur. Il commence à installer une école de jeunes filles. C'est Sœur Françoise FELBER qui fût nommée à sa direction. Les Bindernheimois furent particulièrement heureux de la création de cette école. Puis l'abbé KREMP initia un noviciat pour la formation de sœurs enseignantes. Bientôt, de nombreuses jeunes filles, soucieuses d'apporter leur contribution à cette œuvre arrivèrent au presbytère de Bindernheim.

L'abbé KREMP imagina du matériel scolaire pour faciliter la pédagogie. Il rédigea à destination des sœurs, une règle de vie. Il s'agissait, au-delà de la vocation éducative pour les aspirantes, d'ancrer leur action dans une vie de simplicité et de pauvreté. Devant le développement et l'apport de ses sœurs enseignantes à l'éducation dans les villages d'Alsace, l'empereur Napoléon 1er fût sollicité pour reconnaitre la congrégation. L'empereur reconnu définitivement la congrégation des Sœurs de la Divine Providence le 10 mars 1807 par décret impérial. En 1808, la congrégation comptait trente religieuses et dirigeait quinze écoles en Alsace.

En 1812, la congrégation, à l'étroit dans le presbytère, acquit un bâtiment à Sélestat pour y transférer le noviciat. L'abbé KREMP demeura curé de la paroisse de Bindernheim jusqu'en 1815, date à laquelle il gagna la maison mère de Sélestat. Il y décèdera le 2 janvier 1817.

*Qui sont les Sœurs de la Divine Providence ?*

*Plus connues sous le nom de « Sœurs de Ribeauvillé », les Sœurs de la Divine Providence ont éduqué et pris soin de nombreux enfants en Alsace aux cours des deux derniers siècles. Après la deuxième guerre mondiale, elles ont intégré les écoles publiques de nombreux villages. Elles ont aussi établi des présences au Congo Brazaville, au Togo, en Centrafrique, au Cameroun et au Brésil. Aujourd'hui dans notre région, leurs œuvres sont portées par des laïcs. Neuf établissements catholiques d'enseignement comptant plus de dix mille élèves, des institutions dans le secteur du handicap et de la protection de l'enfance et deux maisons de retraite sont fédérés autour de la Fondation Providence de Ribeauvillé.*

**Première communion du 07 mai 2017**

Enzo Hirli, Lucas Keller, Cyril Angst, Elise Weiss-Cornuet, Eloïse Ringeisen

**Le Dimanche 2 juillet, lors de sa fête patronale, la paroisse de Bindernheim honorera l'abbé KREMP à l'occasion du bi-centaine de sa mort. Nous invitons tous les habitants de Bindernheim à l'office religieux, à 10 h.**

Matthieu ADOLF
Président du Conseil de Fabrique.

# S'BINDRER CARNET

## (70 ANS ET PLUS)

## ANNIVERSAIRES

### Mois de mai

01.05.1945 Mme ADOLF née MEMHELD Odile
03.05.1937 Mme BUEB née RITTY Odette
08.05.1943 Mme WEIBEL née SCHRODI Juliette
08.05.1944 Mme RINGEISEN Hélène née KUTT
09.05.1947 M. JEHL Jean
15.05.1925 Mme SIEGEL née MERTZ Lucie
17.05.1936 Mme IMBS Irène
19.05.1937 Mme SCHMITT née BAUMERT Augustine
20.05.1936 Mme LAEMMEL née ROHMER Liliane
23.05.1929 Mme SCHUWER née KRETZ Blanche
26.05.1936 Mme HOFFER née SIMLER Hortense

### Mois de juillet

02.07.1939 Mme MEMHELD née KUTT Eugénie
05.07.1937 Mme SCHMITT née LUDWIG Adrienne
08.07.1943 M.IMBS Joseph
12.07.1935 M.KUTT René
14.07.1935 M.HOFFER Rémy
18.07.1932 M.MARTIN Jean-Paul
25.07.1933 Mme REMETTER Elise
31.07.1932 Mme ADOLF née DISCHLI Madeleine

### Mois de juin

04.06.1942 Mme STUTTER née REMETTER Marie
06.06.1936 M.SPATZ Robert
07.06.1930 Mme BILAND née OSSOTT Paulette
07.06.1941 Mme RIDZON née BUEB Marguerite
08.06.1937 M.HOEGY Martin
14.06.1939 Mme HOFFER née MOEBS Mariette
14.06.1941 M.HERR Emile
20.06.1931 M.HERR Jean-Pierre
20.06.1935 M.MEMHELD Pierre
28.06.1928 Mme MULLER née SCHMITT Alice

### Mois d'août

01.08.1936 M. BELLOTT Gaston
01.08.1947 M. SCHMITT Jean-Claude
02.08.1946 Mme KRETZ née KRETZ Marguerite
06.08.1928 Mme EDEL née KNORLE Clair
08.08.1934 Mme MARTIN née SCHMITT Monique
09.08.1927 Mme GARGOWITSCH née REMETTER Christine
11.08.1939 M. RIDZON Claude
11.08.1945 Mme SCHALK née DUTTER Anny
16.08.1947 M. WOLFF Jean-Michel
23.08.1925 Mme SOSSLER née SCHMITT Sophie
24.08.1931 Mme BAUMERT née AMBIEHL Marie-Louise
30.08.1944 Mme SCHALK Brigitte née MAAS
30.08.1945 Mme FINDELI née SCHAEFFER Danièle

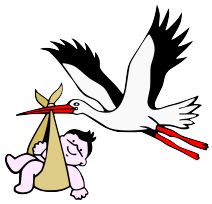

## NAISSANCES

16.02.2017 Rose LAEMMEL (2, rue des abricots)
23.03.2017 Elise SCHMITT (9, rue du Leh)
07.04.2017 Gaspard DALSKI (6, rue du Postweg)

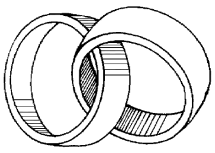

## NOCES D'OR : 50 ans de vie commune

24.01.1967 M.et Mme IMBS Pierre
03.02.1967 M et Mme BITTINGER Jean-Claude

## NOCES D'Orchidée : 55 ans de vie commune

23.04.1962 M et Mme WOLLENBURGER Robert
04.05.1962 M. et Mme MEMHELD Pierre

## DECES

18.02.2017 Mme LETTRY Irma à Colmar
23.04.2017 Mme EDEL Antoinette à Sélestat
24.04.2017 M SCHALK Jules à Bindernheim
29.04.2017 M KIENER Roger à Bindernheim